COMITE DE L'ESSONNE DE NATATION
RAPPORT MORAL SAISON 2019-2020

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants de clubs,

C'est un rapport moral un peu particulier que me m'apprête à vous présenter car la saison 2019/2020 restera dans les annales comme une saison inachevée car tronquée de plus de 3 mois suite aux mesures de confinement mises en place par le gouvernement français dans le cadre de la crise sanitaire du Coronavirus.

Une période difficile à traverser pour le Comité départemental et les clubs essonniens avec l'arrêt brutal de toutes les compétitions et des entrainements pour les nageuses et les nageurs toutes disciplines confondues, l'arrêt de l'apprentissage et celui des tests ENF ainsi que l'arrêt d'une partie du bénévolat sportif. Il a fallu gérer le personnel avec leur placement éventuel en chômage partiel, la mise en place de conditions sanitaires particulières, et pour les clubs le mécontentement de certains adhérents qui se considèrent comme des clients. Nous savons que des gestes financiers ont été consentis par plusieurs clubs en faveur de leurs adhérents dans le cadre du renouvèlement des inscriptions en septembre 2020, notamment sous forme d'avoirs.

Je voudrais souligner les points positifs de la saison 2019/2020 :

- L'évolution à la hausse du nombre de licenciés pour le département de l'Essonne qui a dépassé le seuil des 12 000 licences,

- L'augmentation du nombre de clubs 100 % licences qui passe à 25 clubs

- La tenue d'une grande partie des missions habituelles du Comité départemental : le stage de natation course pour les Avenirs, les deux stages de natation artistique pour les Poussines et les Avenirs, les deux regroupements Jeunes et Juniors, la participation d'une délégation départementale Jeunes puis Juniors à deux meetings, une 1ère sélection départementale des Maîtres aux Interdépartementaux organisés par la LIFN, la tenue du colloque de début d'année, le programme de formation des entraîneurs et de formation continue des officiels,… Toutes ces actions sont détaillées dans les rapports à venir des diverses commissions

- La participation du Comité, représenté par son Président, Rémi HEURTEL, et son ATD, Franck HUERTAS, à l'opération Classe bleue « Aisance aquatique » organisée par la communauté de Grand Paris Sud à la piscine de Grigny en février 2020.

- La représentation de l'Essonne au niveau national avec les titres de Championnes de France en natation artistique remportés par Oriane JAILLARDON et Laelys ALAVEZ et les 3 meilleures performances française réalisées par Zoé CARLOS-BROC en natation course.

La saison a été marquée par un accroissement de la difficulté à trouver des piscines pour nos compétitions départementales. La responsable de la commission de natation course, Monique RAFFESTIN, a dû se plier à une vraie gymnastique pour permettre la tenue du programme. Je remercie les clubs et les institutionnels, mairies et intercommunalités, qui ont prêté les bassins pour permettre la tenue des compétitions.

Début mars 2020, les représentants du Comité départemental sont intervenus directement auprès de la mairie d'Orsay, avec l'appui du club du CA ORSAY, pour obtenir le prêt gracieux du bassin de 50 m pour les compétitions départementales. Après avoir expliqué notre problématique, la commune a accueilli favorablement notre requête sous quelques réserves, notamment celles d'être prévenue suffisamment à l'avance et de respecter quelques contraintes calendaires. Le rôle de vos clubs est essentiel ; dès le début de la saison, vous êtes un vrai relai entre le Comité départemental et les communes ou les intercommunalités. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à solliciter le Comité pour vous aider dans vos démarches.

Cet exemple prouve qu'il nous faut poursuivre les entretiens avec les institutionnels pour expliquer nos contraintes, l'objectif étant d'obtenir une meilleure équité dans la répartition des bassins d'accueil de nos compétitions en Essonne. D'autant que la vie des établissements aquatiques n'est jamais un long fleuve tranquille : durant la saison 2019/2020, deux clubs ont particulièrement souffert en raison de la fermeture pour travaux de leur piscine : le CN BRUNOY et le CO LES ULIS. On peut comprendre que les clubs soient contraints de trouver des lignes d'eau dans d'autres structures si la fermeture est la conséquence de problèmes techniques ou de travaux de rénovation. En revanche, il est difficilement compréhensible qu'une commune ou intercommunalité décide de fermer une piscine avant d'entreprendre la construction de la nouvelle structure, laissant ainsi un club et ses adhérents « sur le carreau ». Ce devrait être malheureusement le cas pour le club de l'EN LONGJUMEAU et ses 673 adhérents qui ont appris que leur piscine fermerait définitivement en juin 2021.

Comme vous le savez, cette Assemblée générale a dû être reportée à plusieurs reprises car nous avions décidé de l'organiser en présentiel. Compte tenu des dernières mesures prises par le gouvernement, nous avons décidé de l'organiser en visio conférence. Cette Assemblée générale est élective, ce qui nous a contraint à adopter une procédure exceptionnelle de vote par correspondance. Présidents, vous allez élire un nouveau conseil d'administration pour 4 ans. Je remercie les candidats qui se présentent pour renouveler leur engagement au sein du Comité et nous avons le plaisir d'enregistrer 3 nouvelles candidatures : Mme Emmanuelle DUCLOYER, M. Herbert KLINGBEIL et M. Raphaël THEBAULT.

Dans ce contexte sanitaire particulier, je souhaite tout d'abord à tous une bonne santé pour vous et vos familles : protégez-vous et protégez les autres avec les gestes barrières. Au plaisir de vous voir autour des bassins essonniens dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais.

Martine FONDEVILA-VIDAL

Secrétaire générale